Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20250724-AR2025012ERP-AI

DEPARTEMENT DE L'OISE
Canton de Chaumont-en-Vexin
Commune de Montagny-en-Vexin
3 Place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

ARRETE 2025-012

ERP. Arrêté d'autorisation d'ouverture au public (AOP)

Le maire de Montagny-en-Vexin

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L 122-5, R 162-12 et R 143-39 ;
Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
Vu l'arrêté du 31 mai 1994 fixant les dispositions techniques destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public lors de leur construction, leur création ou leur modification, pris en application de l'article R 162-9 du code de la construction et de l'habitation ;
Vu l'arrêté modifié du ministre de l'Intérieur du 25 Juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
Vu l'arrêté préfectoral du 3 Octobre 2023 portant création de la commission de sécurité et de la commission d'accessibilité ;
Vu l'avis de la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (ou de la commission d'accessibilité d'arrondissement ou de la commission communale ou intercommunale d'accessibilité) ;
Vu l'avis de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur (ou de la commission de sécurité d'arrondissement ou de la commission communale ou intercommunale de sécurité).

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20250724-AR2025012ERP-AI

ARRETE :

Article 1 : L'établissement « DUMAS PIANO » type M (magasin de vente) catégorie 5 sis 18 rue de la Molière 60240 MONTAGNY-EN-VEXIN. est autorisé à ouvrir au public.

Article 2 : L'exploitant est tenu de maintenir son établissement en conformité avec les dispositions du code de la construction et de l'habitation et du règlement de sécurité contre l'incendie et la panique précités.

Tous les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire mais qui entraînent une modification de la distribution intérieure ou nécessitent l'utilisation d'équipements, de matériaux ou d'éléments de construction soumis à des exigences réglementaires, devront faire l'objet d'une demande d'autorisation . Il en sera de même des changements de destination des locaux, des travaux d'extension ou de remplacement des installations techniques, et des aménagements susceptibles de modifier les conditions de desserte de l'établissement.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à :

- M. le préfet ;
- M. le commandant de la brigade de gendarmerie.

Fait à Montagny-en-Vexin, le 24 juillet 2025

Loïc TAILLEBREST, Maire



S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**AR2025012ERP**
Objet :	**Arrêté d'autorisation d'ouverture au public ERP 5ème Catégorie TYPE M DUMAS PIANO**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-07-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	6.1 - Police municipale
Identifiant unique :	060-216004085-20250724-AR2025012ERP-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20250724-AR2025012ERP-AI-1-1_0.xml	text/xml	907 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : ARRETE 2025-012 OUVERT ERP.pdf Nom métier : 99_AI-060-216004085-20250724-AR2025012ERP-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	541.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 juillet 2025 à 11h07min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 juillet 2025 à 11h08min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 juillet 2025 à 11h16min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 juillet 2025 à 11h33min56s	Reçu par le MI le 2025-07-24